

# Le parc éolien fait débat une nouvelle fois

## Val-de-Saire

Des éoliennes de 260 m de haut prévues à 10 km des côtes et une privatisation du domaine maritime mobilisent les citoyens.

La Commission du débat public a organisé une visioconférence, jeudi 12 novembre, entre 10 h et 12 h, pour effectuer la retranscription du compte rendu sur les parcs éoliens offshore prévu en Normandie. Au total, près de 200 personnes étaient présentes, dont Barbara Pompili ministre de la Transition écologique, Annick Girardin ministre de la Mer, et Édouard Philippe, l'ancien Premier ministre et maire du Havre, ainsi que des citoyens val-de-sairois.

L'implantation du quatrième parc éolien offshore prévu à l'Est des côtes du Val-de-Saire fait débat depuis cet été. Le principal constat a été celui de la planification de ces parcs éoliens. En effet, l'État ne précise pas combien de parcs éoliens vont être installés exactement dans la

mer de Manche. Dimitri Rogoff, président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie, a ainsi demandé: *"Combien de parcs allez-vous mettre encore, après l'installation de quatre parcs offshore prévus?"*

### Pas d'étude pour la planification de la pêche

Plusieurs habitants ont pu poser leurs questions. Éloi Asseline, de Réville, a interrogé sur la loi d'Accélération et de simplification de l'action publique (ASAP) qui restreint les possibilités de contestations de cette décision pour les citoyens. A sa question, Barbara Pompili a défendu la limitation des recours contre les projets d'éoliens en mer en déclarant que ce *"que l'on souhaitait, c'est de ne pas passer notre vie avec des procédures beaucoup trop longues."* De plus, il a été souligné qu'aucune étude n'a été réalisée pour la planification des secteurs d'activité comme la pêche, ni même pour la conservation de la biodiversité marine. Deux choses que les habitants du Val-de-Saire défendent.



Les habitants du Val de Saire veulent savoir ce que va devenir le projet de parc éolien offshore prévu à l'Est des côtes du Val-de-Saire.